



RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS Á: Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur: 1-866-246-6893 Soumission par courriel:

soumissionsouestbidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne seront pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada Calgary, AB

Title-Sujet Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton					
			Date: 24 mars 2021		
GETS Reference PW-21-0095	re No. – No de reference de SEA 1123	AG	Client Ref. No. – No. de réf du client.		
Solicitation (Closes – L'invitation pre	nd fir	1:		
at – à 14h00	on – le 14 avril 2021	ne Zone - Fuseau horaire DT – HAR			
F.O.B F.A.B. Plant-Usine:	□ Destination: ☑		Other-Autre: □		
Address Inquir	ies to: - Adresser toute demand	le de r	enseignements à :		
Brinthan Bala	akumar brinthan.balak	cumar	@canada.ca		
Telephone No	No de téléphone		Fax No. – No de FAX:		
(587) 832-1894			(866) 246-6893		
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:					
See Herein –	Voir aux présentes				

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONAIRE

Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de	e l'entrepreneur
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf	
Nom de la personne autorisée à signer au no	m du tournisseur/ de l'entrepreneur
Titale - Titre	
Telephone No N° de téléphone:	
Facsimile No N° de télécopieur:	
Signature	Date



File Name - Nom du dossier Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES. LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est <u>soumissionsouest-</u> <u>bidswest@canada.ca</u>. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que <u>soumissionsouest-bidswest@canada.ca</u> peuvent ne seront pas être acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le 1-866-246-6893.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements de dépôts directs, un transfert électronique de fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs qui obtiennent un contrat seront tenus d'enregistrer leurs informations de dépôt direct avec Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à: http://www.depotdirect.gc.ca

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents	de	soumission

IP02 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres

IP03 Visite obligatoire des lieux

IP04 Révision des soumissions

IP05 Résultats de l'appel d'offres

IP06 Fonds insuffisants

IP07 Période de validité des soumissions

IP08 Documents de construction

IP09 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2020-05-28)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IG01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission

IG02 La soumission

IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire

IG04 Taxes applicables

IG05 Frais d'immobilisation

IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant

IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs

IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission

IG09 Livraison des soumissions

IG10 Révision des soumissions

IG11 Rejet de la soumission

IG12 Coûts relatifs aux soumissions

IG13 Numéro d'entreprise – approvisionnement

IG14 Respect des lois applicables

IG15 Approbation des matériaux de remplacement

IG16 Évaluation du rendement

IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.

IG18 Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 Exigences relatives à la sécurité

CS02 Condition d'assurance

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 Identification du projet

SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire

SA03 Offre

SA04 Période de validité des soumissions

SA05 Acceptation et contrat

SA06 Durée des travaux

SA07 Garantie de soumission

SA08 Signature

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2020-05-28)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis:
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

3. Les offres reçues par télécopieur et par courriel seront acceptées comme étant officielles. Les offres reçues en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.

R2710T section IG09, ajoutez le paragraphe suivant:

- 5. Les offres reçues par télécopie et par courrier électronique seront acceptées comme étant officielles et doivent répondre aux exigences suivantes;
 - a) Doivent êtres complétées et soumises sur le formulaire de soumission et d'acceptation prévu
 - b) Doivent indiquer:
 - Numéro du projet
 - Numéro de l'invitation
 - Nom du soumissionnaire
 - Heure et la date de clôture
 - c) Le soumissionnaire doit fournir une copie électronique de sa garantie de soumission. L'APC vérifiera la validité du dépôt de garantie après la clôture.
 - d) Doit être reçue avant l'heure de clôture des offres au numéro de télécopieur (866) 246-6893 ou par courriel à soumissionsouest-bidswest@canada.ca

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

- 1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1 à l'adresse courriel <u>brinthan.balakumar@canada.ca</u>. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.

File Name - Nom du dossier Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page
 Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX

Il n'y a aucune visite des lieux prévue pour le présent besoin

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une offre peut être révisée par télécopieur ou par courrier électronique conformément à la IG10 de R2710T. Le numéro de télécopieur pour la réception des révisions est le (866) 246-6893 et l'adresse de courriel est <u>soumissionsouest-bidswest@canada.ca</u>

IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Il n'y aura pas d'ouverture publique au moment du dépôt des offres.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres par courriel électronique à brinthan.balakumar@canadaca

IP06 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse:
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sousalinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T

IP08 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, **une copie électronique d**es dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP09 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/quide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

Formulaire de déclaration

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html

Accord Commerciaux

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- Les documents suivants constituent le contrat:
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme;
 - c. Dessins et devis:
 - d. Conditions générales et clauses:

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2019-11-28);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2019-11-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2880D	(2019-11-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-
12);		
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);
cous CC6 4.1 Conditions augustámentaires		,

sous CG6.4.1 Conditions supplémentaires

- e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

CS02 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Signature

File Name - Nom du dossier Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

L'Agence Parcs Canada souhaite retenir les services d'un entrepreneur pour réaliser tous les travaux associés à la réfection de la chaussée de la route de transport pour la promenade Akamina sur la Route 5 près du lotissement urbain de Waterton. Les travaux comprennent le revêtement bitumineux, la reconstruction de la structure de la route, le fraisage d'asphalte, la mise en place de dispositifs de retenue en bordure de chaussée, l'installation de signalisation, l'amélioration du drainage et de certains fossés et le marquage de chaussée et de passages pour piétons. Les travaux doivent être achevés au plus tard le 31 juillet 2021.

Consultez les dessins et le devis pour obtenir plus de détails sur les exigences de ce projet.

SA02	NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	
Nom:		
Adress	se:	
Téléph	none: NEA	
Adress	se électronique:	-
SA03	OFFRE	
	umissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément umission pour le MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.	aux documents
SA04	PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS	
La sou	ımission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invit	ation.
SA05	ACCEPTATION ET CONTRAT	
	reptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada e ocuments constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.	t l'entrepreneur.
SA06	DURÉE DES TRAVAUX	
L'entre	epreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 31 juillet 2021.	
SA07	GARANTIE DE SOUMISSION	
garanti	umissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigence ie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relativimission.	
SA08	SIGNATURE	
Nom e	et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)	

Date

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Article	Référence au devis	,		Quantité estimative (QE)	Prix calculé
1	01 25 20	Mobilisation / Démobilisation	MF	1	
2	01 35 31	Gestion de la circulation	MF	1	
3	01 21 00	Coûts principaux	MF	1	\$60,000

TABLEAU DES PRIX COMBINÉS

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référenc e au devis	Catégorie de main- d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (PU) taxes applicables en sus	Prix calculé (QE x PU) taxes applicables en sus
1	02 41 13	Enlèvement du revêtem	ent en aspha	Ite		
1a	02 41 13	Fraisage à froid d'asphalte (profondeur de 50 mm, zone du pavillon)	m²	3150	\$	\$
1b	02 41 13	Enlèvement et élimination d'asphalte sur la pleine profondeur (profondeur de 70 à 100 mm)	m²	2550	\$	\$
1c	02 41 13	Fraisage à froid d'asphalte (profondeur de 35 mm, zone délimitée par les passages pour salamandres)	m²	2120	\$	\$

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

1d	02 41 13	Fraisage à froid d'asphalte (profondeur de 35 mm, zone adjacente aux bordures)	m²	2750	\$	\$
2	32 12 16	Revêtement en béton as	sphaltique			
2a	31 24 13	a) Liant bitumineux de type M1, PG 52-34 (voie principale, profondeur de 35 mm)	tonnes	7130	\$	\$
2b	32 92 22	Liant bitumineux de type M1, PG 52-34 (fraisage, réparation en profondeur et ragréage, profondeurs variées)	tonnes	900	\$	\$
3	32 11 24	Chargement, transport, en profondeur dans la z			ge de matériaux	granulaires (réparation
3a	32 11 24	Couche de base granulaire de désignation 2, catégorie 25	tonnes	600	\$	\$
4		Talus routier				
4a	31 24 13	Déblai de rebuts	m³	320	\$	\$
4b	31 32 19	Géotextile filtrant tissé de classe 2 – Fourniture et installation	m²	650	\$	\$
5a	31 24 13	Nettoyage et reprofilage des fossés	m	75	\$	\$
6a	32 92 22	Ensemencement	m²	330	\$	\$
7a	32 01 16	Bandes rugueuses	Ch.	5	\$	\$
8	32 17 13	Marquage de chaussée				
8a	32 17 13	a) Lignes routières – Fournir la peinture et peinturer – Lignes blanches de voies (lignes de bordures)	km	9	\$	\$
8b	32 17 13	b) Lignes routières – Fournir la peinture et peinturer – Lignes blanches de voies (pointillées)	m	500	\$	\$
8	32 17 13	Marquage de chaussée				
8c	32 17 13	Traitement des intersections (y compris les divergents routiers de la voie principale)	Ch.	7	\$	\$
8d	32 17 13	Divergents routiers du pavillon	Ch.	6	\$	\$
8e	32 17 13	Flèches	Ch.	59	\$	\$

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P420-20-0501/A

Amd. No. - N° de la modif.

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

8f	32 17 13	Passage pour piétons (295 m)	Ch.	9	\$ \$
8g	32 17 13	Lignes d'arrêt	Ch.	15	\$ \$
9	10 14 53	Signalisation routière p	ermanente		
9a	10 14 53	a) Signalisation routière permanente – Enlèvement et élimination	Ch.	2	\$ \$
9b	10 14 53	b) Signalisation routière permanente – Fourniture et installation	Ch.	27	\$ \$
10	34 71 13	Installation de glissières basses en béton préfabriqué fournies par APC	Ch.	16	\$ \$
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) Taxes applicables en sus		\$			

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF + TPC) Taxes applicables en sus	\$

File Name - Nom du dossier Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

APPENDICE 2 – DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

(Le texte est copié de la Politique d'inadmissibilité et de suspension http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html daté le 2016-04-04)

Liste des noms : Tous les soumissionnaires, peu importe leur situation au titre de la politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus d'approvisionnement ou à une transaction immobilière :

- i. les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas d'une entreprise privée, des propriétaires de la société;
- ii. les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
- iii. les soumissionnaires soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Si la liste des noms n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre d'un processus d'approvisionnement ou d'une transaction immobilière où aucune soumission ou offre ne sera présentée, l'autorité contractante informera le fournisseur du délai à l'intérieur duquel il doit donner l'information. Fournir les noms

quis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de ms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exe processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.	e fournir la liste des

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

ANNEXE A — ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Government Services Canada ATTESTATION D'ASSURA ATTESTATION D'ASSURA

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

Description et emplacemer	nt des travaux					Nº de contra	at.
						N° de projet	
Nom de l'assureur, du cour postal	rtier ou de l'agent	Adresse (N°, ru	re)	Ville		Provin	ce Code
Nom de l'assuré (Entreprei Postal	Adresse (Nº, ru	ie)	Ville		Provin	ce Code	
	ı chef du Canada, appelée " ite de l'Agence Parcs Canad				le minis	stre de l'En	vironnement,
Genre d'assurance	Compagnie et Nº de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie			
Responsabilité civile des entreprises				Par sinistre		al général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité complémentaire/exc édentaire.				\$	\$		\$
J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.							
Nom de la personne au	torisée à signer au nom de(s) (l')a	assureur(s) (Cadro	e, agent, courtier	·)		Numér	o de téléphone
Signature						Dat	e J/M/A

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès - Parc national du Canada des Lacs-Waterton

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer		
la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		
Sous-traitant(s) (ajouter des lighes au besoin)		
Lieu(x) des travaux		
Description of the leaders of the teachers		
Description générale des travaux à exécuter		

Autorité contractante Brinthan Balakumar

Client Ref. No. - N° de réf. du client File Name - Nom du dossier

Réfection du chemin d'accès – Parc national du Canada des Lacs-Waterton

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques
	connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la
	santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les
	équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel
	de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les
	utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis
	en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début
	des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin
	d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les
	précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures
	d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.
Je soussi	gné, (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi
même, de	e même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées
dans le pi	résent document et les conditions du contrat.
Nom	Signature
Date	